

### Lectra confirme son éligibilité au PEA-PME

**Paris, le 11 avril 2023** – Lectra (FR0000065484 LSS), société cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris, compartiment B, confirme, sur la base des comptes consolidés de son dernier exercice clos le 31 décembre 2022, son éligibilité au dispositif PEA-PME pour les douze mois à venir.

Lectra respecte les critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME fixés par l'article L.221-32-2 du Code monétaire et financier, à savoir un effectif total inférieur à 5 000 salariés et un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliard millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros.

En conséquence, les actions Lectra peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, dispositif dédié à l'investissement dans les petites et moyennes entreprises, bénéficiant des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) classique.

*Acteur majeur sur les marchés de la mode, de l'automobile et de l'ameublement, Lectra contribue au développement de l'industrie 4.0 avec audace et passion.*

*Le groupe propose des solutions d'intelligence industrielle à la pointe de la technologie qui facilitent la transformation digitale des entreprises. Grâce à ses logiciels, équipements, données et services, Lectra aide ses clients à repousser les frontières et à libérer pleinement leur potentiel. Ses 2 500 collaborateurs sont guidés par trois valeurs fondamentales, qui font la fierté du groupe : faire preuve d'ouverture d'esprit, être des partenaires de confiance et innover avec ardeur.*

*Fondée en 1973, Lectra a réalisé un chiffre d'affaires de 522 millions d'euros en 2022 et est cotée sur Euronext (LSS).*

Pour plus d'informations, visitez [www.lectra.com](http://www.lectra.com)

